

CHARTE D'UTILISATION DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Les outils informatiques sont mis à ta disposition dans l'école. Tu dois en connaître **les règles d'utilisation**. Lorsque l'ordinateur est connecté à internet, tu dois savoir quelles sont **les règles** de consultation de l'information et les règles de communication. L'ensemble de ces règles constitue **une charte** que tu dois comprendre et t'engager à respecter en la signant. En cas de **non respect de la charte, des sanctions** peuvent être prises.

Comme toi, les enseignants et tous les personnels qui utilisent les outils informatiques à l'école doivent s'engager à respecter ces règles.

JE RESPECTE LA LOI:



1. Tout ce que je trouve sur internet ne m'appartient pas. Si je souhaite utiliser des images, des musiques, des textes, je veille à respecter les droits d'auteur et je demande l'autorisation à l'adulte.

2. Je ne diffuse pas d'informations personnelles ou des informations concernant autrui.

3. Je n'utilise pas les ordinateurs de l'école pour diffuser des messages blessants ou choquants.

UTILISATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE:



4. Je prends soin du matériel informatique mis à ma disposition.

5. Je ne change pas la configuration de l'ordinateur: je respecte l'organisation des fichiers, je n'installe pas de nouveaux logiciels sans autorisation de l'adulte.

6. À l'école, j'utilise uniquement le matériel informatique avec l'accord de l'enseignant en respectant ses consignes.

L'USAGE D'INTERNET:



7. À l'école, j'utilise l'accès internet uniquement dans le cadre de travaux scolaires, avec l'autorisation de l'enseignant.

9. Je demande l'autorisation avant de télécharger un document ou d'ouvrir un lien.

10. Je demande l'autorisation à l'enseignant pour publier sur le site de l'école.

8. Je sais que des informations sur ma navigation sont conservées et que l'adulte peut les consulter à tout moment.

CHARTE D'UTILISATION DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'école s'efforce de mettre en place un système de filtrage de contenu. Aucun système n'étant parfait, elle ne peut être tenue pour responsable de la non validité des documents consultés.



11. Je sais que ce que je trouve sur internet n'est pas toujours vrai ou à jour. Si j'ai un doute sur les informations que j'ai trouvées, je demande conseil à l'adulte.

12. Si je découvre des contenus choquants sur internet, j'en parle immédiatement à l'adulte qui m'encadre.

MESSAGERIE:



13. J'utilise la messagerie électronique et les listes d'adresses uniquement dans un but pédagogique et éducatif.

14. Je ne m'approprie pas les mots de passe des autres utilisateurs.

15. Je fais attention avant d'ouvrir un mail ou une pièce jointe.



SANCTIONS:

Le non-respect des règles établies par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès au matériel informatique ou éventuellement à d'autres sanctions prévues dans le règlement intérieur pour les manquements les plus graves aux règles de la charte. Les parents en seront informés.



L'élève:

Date:.....

Signature:

Les représentants légaux:

Date:.....

Signature:

Le directeur de l'école: